

REFERENTIEL AVICOLE ILE DE LA REUNION

Réseau de fermes de Références Conjoncture 2011

Sous l'égide de l'ODEADOM, du Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-mer, le projet « Réseaux de Références » a été développé grâce à la mise en place du programme POSEI France, portant sur des mesures en faveur de l'agriculture dans les DOM. Ce dispositif englobe trois domaines d'intervention :

- Observatoire des systèmes d'élevage ;
- Etudes, innovation et recherche appliquée en ferme ;
- Transfert, expertise et formation.

Les données recueillies régulièrement grâce à la participation active des éleveurs sont utilisées afin de constituer des références technico-économiques pour identifier les types d'exploitation à promouvoir, accompagner les nouveaux éleveurs, justifier les surcoûts de productions et orienter la politique agricole.



La Chambre d'Agriculture de La Réunion est le maître d'œuvre local de ces actions, avec l'appui d'Avipôle pour le suivi des exploitations. Au niveau national, l'Institut de l'Elevage et l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture) soutiennent et valident les travaux du Réseau.

Le Réseau avicole réunionnais est composé de 9 fermes qui se regroupent en deux systèmes d'exploitation différents :

- les poulets standards en filière organisée ;
- les poulets fermiers indépendants.



SOMMAIRE

AVERTISSEMENTS.....	3
TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE AVICOLE	4
POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE:	
Fiche technique.....	5
Prix de reprise.....	6
Les charges opérationnelles.....	7
Les charges structurelles.....	8
Répartition des charges.....	9
Hausse de certaines charges.....	9
POULET FERMIER INDEPENDANT :	
Fiche technique.....	10
Prix de reprise.....	11
Les charges opérationnelles.....	12
Les charges structurelles.....	13
Répartition des charges.....	14
PRIX MOYEN DE L'ALIMENT EN 2011.....	14
CONTACTS.....	15

AVERTISSEMENTS

concernant l'utilisation des fiches du référentiel

Les fiches du référentiel avicole réunionnais sont établies à partir des fermes suivies dans le Réseau de fermes de Références en élevage. Ces références concernent donc seulement les systèmes pratiqués par ces exploitations (poulet standard en filière organisée ou poulet fermier indépendant).

Les données techniques présentées ici sont issues de l'exercice 2010 des fermes suivies par le Réseau. Les données économiques (prix de l'aliment et prix de reprise) pour 2011 sont des estimations basées sur les chiffres de 2010 et adaptées à la conjoncture de 2011.

Les prix de vente s'entendent hors TVA et taxes parafiscales.

Dans les charges de structures, les dotations aux amortissements et les frais financiers ne sont pas élevés car les bâtiments sont quasiment amortis.

Dans le cadre d'un dossier d'installation en filière organisée, il est préférable de faire valider ou réévaluer le prix de reprise par Avipôle. Les charges de structures sont à identifier au cas par cas.

TYOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE AVICOLE

En 2010, le Réseau de fermes de Références a étudié 9 élevages avicoles dont 5 appartenant au système d'exploitation poulet standard en filière organisée et 4 appartenant à celui avec poulet fermier indépendant. Les principales caractéristiques de ces systèmes sont reprises ci-dessous.

Système	Poulet standard (en filière)	Poulet fermier (indépendant)
Code	V1	V2
Structure		
SAU	moins de 30 ha	moins de 5 ha
UMO totales (familiale)	1	1 à 2
Commercialisation	organisation de production en totalité	vente directe
Bâtiments et équipements		
Capacité de production	440 à 800 m ²	100 à 450 m ²
Densité	17,5 animaux / m ²	10 animaux / m ²
Fonctionnement	Bâtiment moderne et récent avec régulation et automatismes fonctionnant en bande unique	5 ou 6 bâtiments anciens (« bois sous tôle ») et nouveaux d'environ 40 m ² chacun
L'itinéraire technique		
Souche	757 blancs à croissance intermédiaire	Mélange à croissance intermédiaire
Durée d'élevage	46 jours	90 à 130 jours

Tableau 1: Description de la typologie des exploitations avicoles du Réseau de Références de La Réunion (données 2010 – estimations 2011)

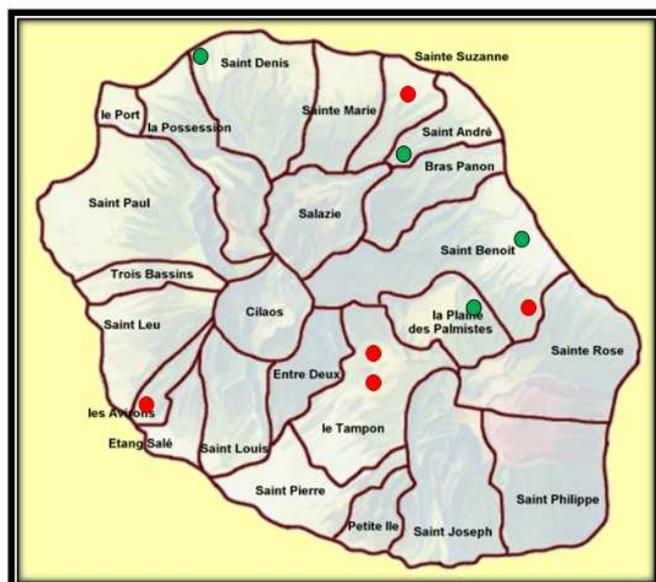


Figure 1: Localisation des fermes du Réseau de références selon leur typologie (2010)

- Exploitation poulet standard
- Exploitation poulet fermier

Remarque : Les fermes présentées sur cette carte sont des exploitations pour qui nous avons étudiées les données de 2010. Le travail sur ces données a été réalisé en 2011. En effet, comme le Réseau prend en compte l'économie de l'élevage, il y a toujours un décalage dans chaque étude afin d'y intégrer la comptabilité.

FICHE TECHNIQUE : POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE

Données 2010 – Estimations 2011

Indicateurs techniques	
Nombre de lots	5
Poids à l'abattage	1,75 kg vifs
Age à l'abattage	44 j
Productivité annuelle	148,53 kg vifs/m ²
Indice de consommation	2,00
Durée de vide sanitaire	26,5 j
Mortalité	3 %

Tableau 2: Quelques indicateurs techniques pour les élevages de poulet standard en filière organisée (Réseau de Références)

Bâtiments	
Surface	600 m ²
Coût d'un bâtiment (dont matériel)	260 000 €
Subvention	50%
Plafond	130 000 €

Tableau 3: Coût moyen d'un bâtiment de volaille en filière organisée (source Avipôle)



PRIX DE REPRISE 2011: POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE

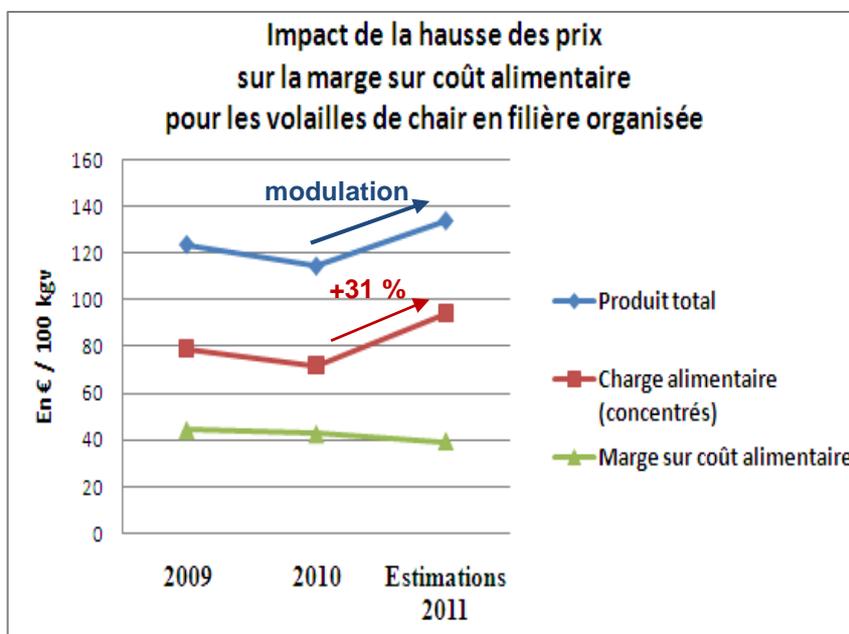
Filière organisée	
Prix de reprise moyen	1,8244 €/kg vif*
dont aides	0,4549 €/kg vif
dont modulations	0,1300 €/kg vif

Tableau 4: Prix de reprise moyen en 2011 (Réseau de Références)

*Le prix de reprise présenté ici est une moyenne sur l'année 2011. Il était de 1,7269 €/kgv en début d'année (prix de base + aides) et **à partir d'avril 2011, il est passé à 1,8569 €/kgv**, du fait de la hausse des prix des matières premières. En effet, la filière a mis en place une compensation sur le prix de reprise pour face à la hausse des prix des concentrés. Cette compensation correspond à la modulation de 0,13 €/kgv. Elle permet de stabiliser la marge sur coût alimentaire des éleveurs en filière organisée.

La marge sur coût alimentaire

correspond à la différence entre le produit total et la charge en aliments. Plus elle est élevée, moins la charge alimentaire pèse dans le produit total.



La compensation mise en place par la filière permet au produit des exploitations avicoles adhérentes de suivre le cours du prix des concentrés. En effet, la marge sur coût alimentaire est restée stable, malgré une hausse de 55€/t sur le prix des concentrés en avril 2011.

Figure 2: Evolution de la marge sur coût alimentaire de 2009 à 2011 pour les exploitations de poulet standard en filière organisée (Réseau de Références)



LES CHARGES OPERATIONNELLES POULETS STANDARDS EN FILIERE ORGANISEE

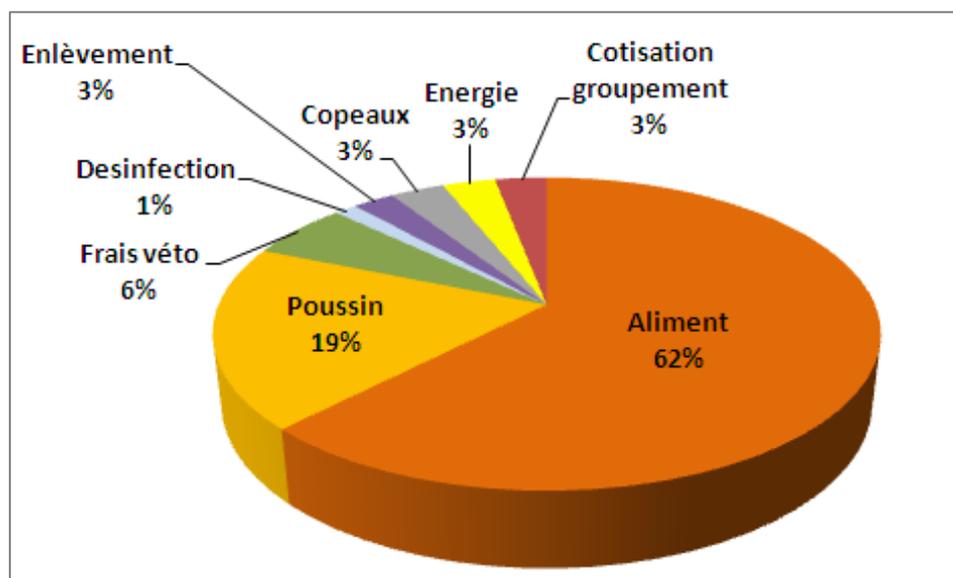


Figure 3: Répartition des charges opérationnelles poulet standard en filière organisée
(données Réseau 2010 – estimations 2011)

Les ateliers de poulet standard en filière organisée payent 0,43€ / poussin (hors vaccination).

	Données 2010
Frais vétérinaires (Vaxxitek et frais nutritionnel)	12,40 € / m ²
Nettoyage et désinfection	2,82 € / m ²
Enlèvement	5,12 € / m ²
Copeaux	6,66 € / m ²
Eau	1,35 € / m ²
Gaz	3,59 € / m ²
Electricité	1,58 € / m ²
Cotisation interprofessionnelle	12,00 € / m ²

Tableau 5: Détail des charges opérationnelles du système d'exploitation avec élevage de poulet standard en filière organisée (Réseau de Références)

Remarques :

- Les frais vétérinaires ont été calculés sur la base d'exploitation qui utilise le Vaxxitek car c'est le vaccin qui est de plus en plus utilisé au sein des exploitations de type poulet standard en filière organisée. 60% des exploitations du Réseau utilise ce vaccin. Le Vaxxitek est utilisé pour réduire la mortalité et les signes cliniques.



LES CHARGES STRUCTURELLES POULETS STANDARDS EN FILIERE ORGANISEE

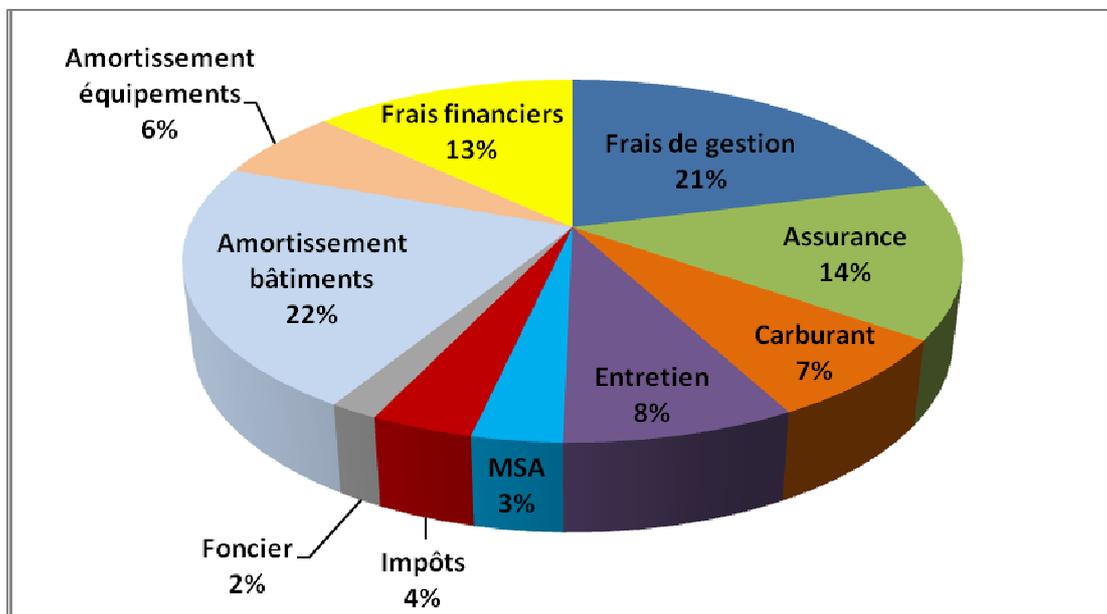


Figure 4: Répartition des charges structurelles poulet standard en filière organisée (données Réseau 2010 – estimations 2011)

	Données 2010
Assurance (véhicule d'exploitation+batiments)	4,39 € / m ²
Carburant et lubrifiant	2,35 € / m ²
Entretien et réparation (bâtiment et matériel)	2,58 € / m ²
Impôts et taxes	1,14 € / m ²
Location et foncier	0,54 € / m ²
Amortissement bâtiments	6,93 € / m ²
Amortissement équipements	2,02 € / m ²
Frais financiers	4,15 € / m ²

Tableau 6: Détail des charges opérationnelles du système d'exploitation avec élevage de poulet standard en filière organisée (Réseau de Références)

Le calcul des frais de gestion se base sur une comptabilité CER France que nous avons estimée en moyenne à 4 000 € pour l'année.



REPARTITION DES CHARGES EN POULET STANDARD FILIERE ORGANISEE

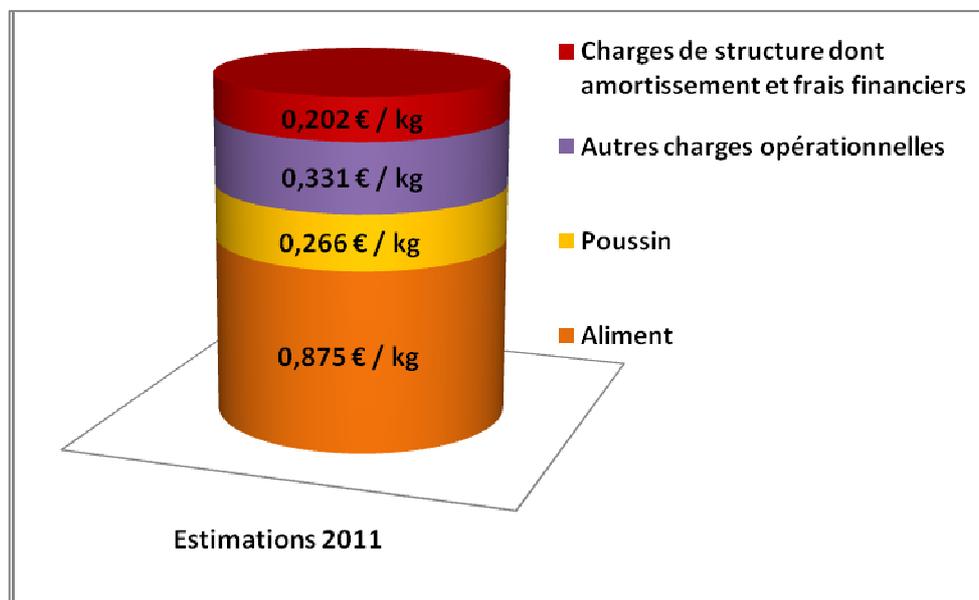
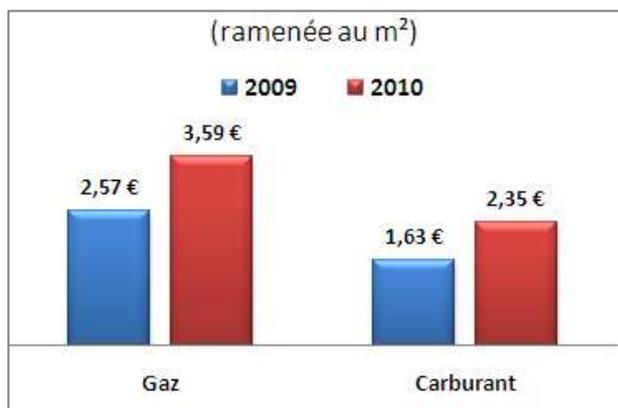


Figure 5: Répartition des charges en élevage de poulet standard en filière organisée (Réseau de Références)

HAUSSE DE CERTAINES CHARGES EN POULET STANDARD FILIERE ORGANISEE



Différents postes de charges ont varié à la hausse dans les élevages de poulets standards en filière organisée entre 2009 et 2010.

Suite au décret du 8 novembre 2010, les prix du gaz et des carburants sont réévalués tous les mois.

Figure 6: Répartition des charges en élevage de poulet standard en filière organisée (Réseau de Références)



FICHE TECHNIQUE : POULET FERMIER INDEPENDANT

Données 2010 – Estimations 2011

Indicateurs techniques	
Nombre de lots	2,59
Poids moyen à l'abattage	3,88 kg vifs
<i>Poids femelle à l'abattage</i>	<i>3,50 kg vifs</i>
<i>Poids mâle à l'abattage</i>	<i>4,25 kg vifs</i>
Age à l'abattage	100 - 110 j
Productivité annuelle	96,97 kg vifs/m ²
Indice de consommation	3,3
Durée de vide sanitaire	21 j
Mortalité	3,50 %

Tableau 7: Quelques indicateurs techniques pour les élevages indépendants de poulet fermier (Réseau de Références)

Bâtiments	
Superficie moyenne	50 m ²
Coût d'un bâtiment (hors aides)	210 € / m ²
Coût d'un bâtiment avec aides (aménagement des Hauts - taux de 50%)	105 € / m ²
Durée d'amortissement du bâtiment	Entre 5 et 15 ans
Taux d'intérêt	Entre 4 et 6,5 %
Grillage parcours + poteaux	250 € / m

Tableau 8: Coût moyen d'un bâtiment de poulet fermier pour un indépendant (Réseau de Références)

Matériels	
Divers matériels pour 50 m ²	Entre 500 et 1 500 €
Véhicule	Entre 5 000 et 15 000 €

Tableau 9: Coût moyen des matériels en élevage indépendant de poulets fermiers (Réseau de Références)



PRIX DE REPRISE 2011: POULET FERMIER INDEPENDANT

Les indépendants revendent leur poulet fermier soit au kg soit à la tête à partir de 3kg c'est-à-dire 75 jours :

- en moyenne à 3 €/kg vif pour les poules et 4 à 5 €/kg vif pour les coqs ;
- ou 12 à 20 € pour les poules et 17 à 30 € pour les coqs (à la tête).

Ils fixent eux-mêmes leur prix et ne reçoivent aucune aide.

La marge sur coût alimentaire

correspond à la différence entre le produit total et la charge en aliments.
Plus elle est élevée, moins la charge alimentaire pèse dans le produit total.

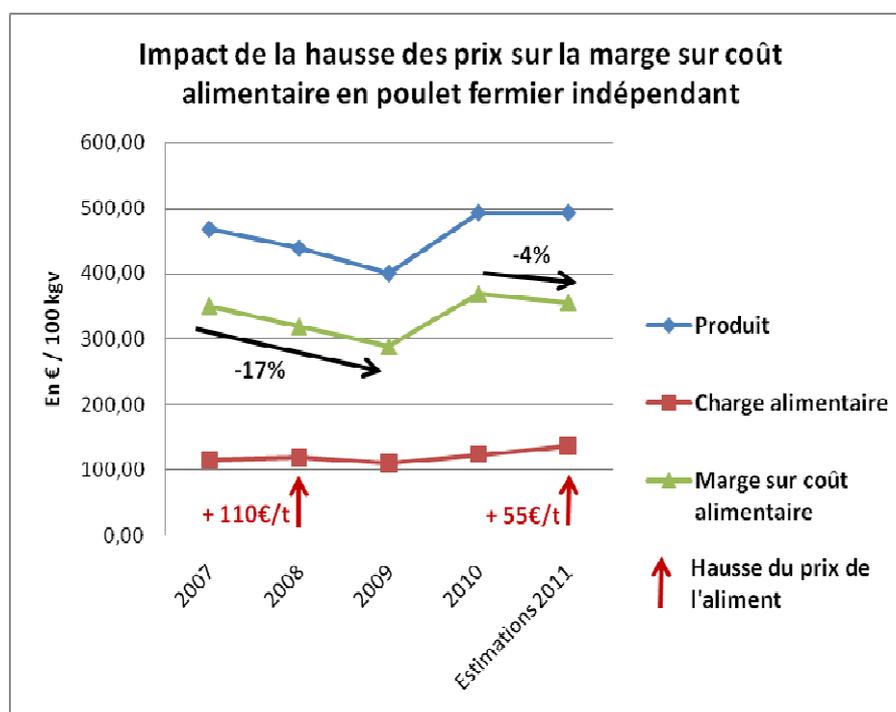


Figure 7: Evolution de la marge sur coût alimentaire de 2007 à 2011 pour les exploitations indépendantes de poulet fermier
L'estimation de 2011 a été faite en supposant que le principe de production reste le même qu'en 2010.
(Réseau de Références)

La hausse des prix des concentrés de 2008 (+ 110€/t) a entraîné une baisse de la marge sur coût alimentaire des exploitations de poulet fermier indépendantes sur deux ans (-17% entre 2007 et 2009). En 2011, en supposant que le produit soit resté stable, la hausse des prix des concentrés (+55€/t en avril) a diminué leur marge sur coût alimentaire de 4%.

De manière générale, les éleveurs indépendants de poulets fermiers tentent de stabiliser leur charge alimentaire entre 100 et 150 € / 100 kgv. L'achat d'aliments est compensée (de manière minimale) par un parcours d'herbe et un apport végétal (tronc de banane).



LES CHARGES OPERATIONNELLES DES POULETS FERMIER INDEPENDANTS

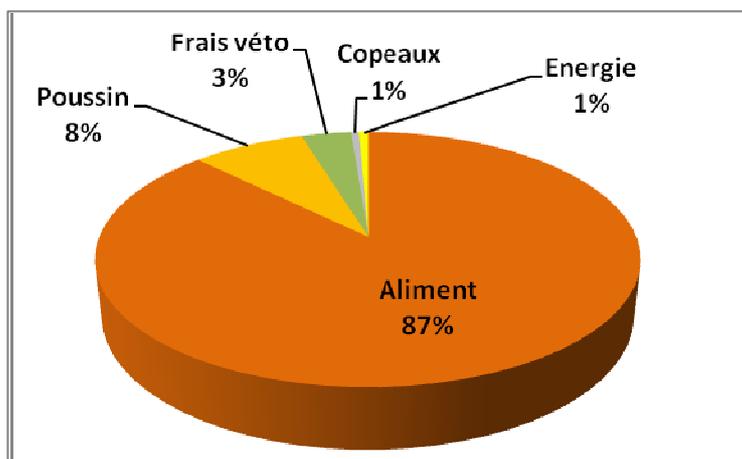


Figure 8: Répartition des charges opérationnelles volaille de chair en filière (données Réseau 2010 –estimations 2011)

La charge alimentaire est celle qui pèse le plus dans les charges opérationnelles des élevages de volaille car les aliments proviennent à 100% de l'extérieur (achat de concentrés). En 2011, la charge en alimentation a augmenté du fait de la hausse des prix des matières premières.

Les ateliers de poulet fermier indépendant payent entre 0,92 et 1,10 € / poussin avec vaccin (Couvée d'Or).

	Données 2010	
	Ramené au m ²	Ramené au poulet
Frais vétérinaires	5,00 € / m ²	0,50 € / poulet
Copeaux	0,80 € / m ²	0,11 € / poulet
Gaz	0,80 € / m ²	0,08 € / poulet
Eau et électricité	0,15 € / m ²	0,01 € / poulet

Tableau 10: Détail des charges opérationnelles du système d'exploitation avec poulet fermier indépendant (Réseau de Références)



LES CHARGES STRUCTURELLES DES POULETS FERMIER INDEPENDANTS

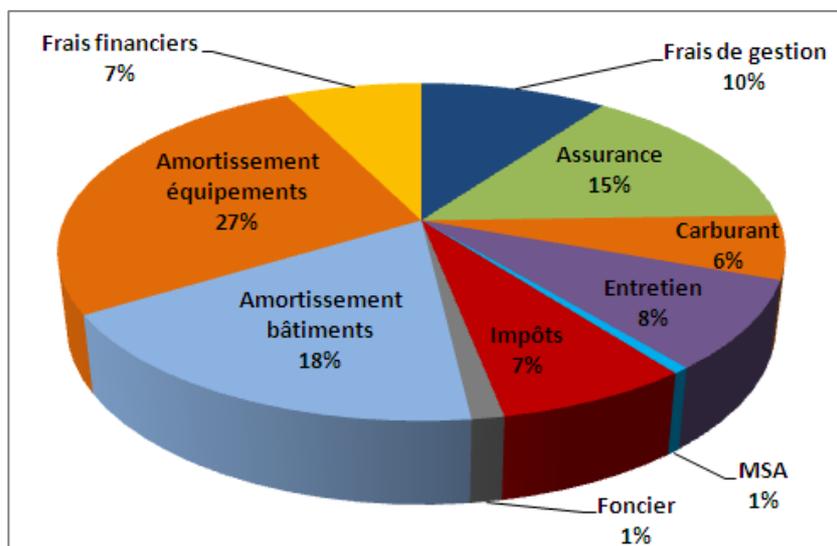


Figure 9: Répartition des charges poulet fermier indépendant (données Réseau 2010 – estimations 2011)

	Données 2010
Assurance (véhicule d'exploitation+batiments)	6,00 € / m ²
Carburant et lubrifiant	2,50 € / m ²
Entretien et réparation (bâtiment et matériel)	3,50 € / m ²
Impôts et taxes	3,00 € / m ²
Location et foncier	0,50 € / m ²
Amortissement bâtiments	7,42 € / m ²
Amortissement équipements	10,92 € / m ²
Frais financiers	3,00 € / m ²

Tableau 11: Détail des charges opérationnelles du système d'exploitation avec élevage de volaille de chair en filière organisée (Réseau de Références)

Les exploitations du Réseau de Références ont une comptabilité à la Chambre d'Agriculture (SUAGER). Ils payent un montant de 655 € en moyenne pour l'année.



REPARTITION DES CHARGES POULET FERMIER INDEPENDANTS

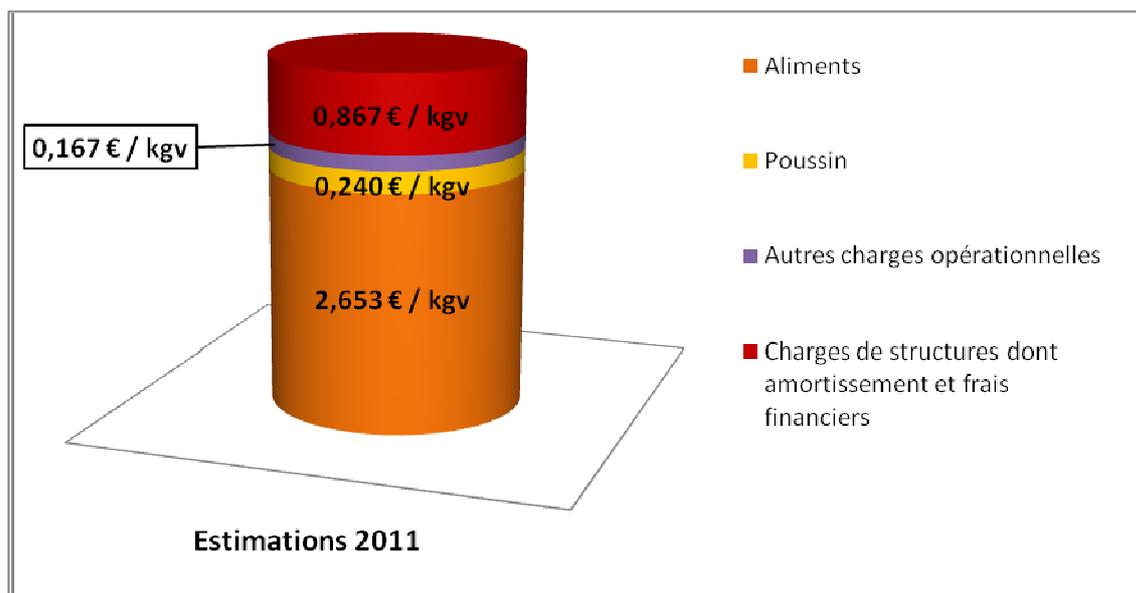


Figure 10: Répartition des charges en élevage de volaille de chair en filière organisée (Réseau de Références)

RIX MOYEN DE L'ALIMENT EN 2011

En 2011, le prix moyen de l'aliment est de 424,25 €/t. En début d'année, le prix de l'aliment était de 383 €/t et **à partir d'avril 2011, il est passé à 438 €/t**, du fait de la hausse des prix des matières premières. Le prix de l'aliment est revenu au même niveau qu'en 2008. Il suit le cours des prix des matières premières.

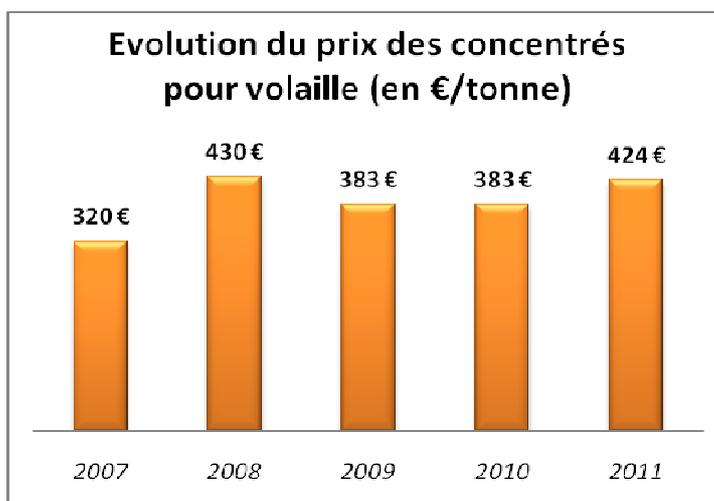


Figure 11: Evolution du prix des concentrés pour volaille depuis 2007 (données Réseau)

CONTACTS

Animateurs départementaux

Emmanuelle PAYET, chargée de mission, Chambre d'Agriculture
emmanuelle.payet@reunion.chambagri.fr

Gladys PAYET, référent poulet standard, Avipôle
gladys.payet@avipole.re

Bernard RAMASSAMY, référent poulet fermier, Chambre d'Agriculture
bernard.ramassamy@reunion.chambagri.fr

Frédéric JULIENNE, animateur technique, Chambre d'Agriculture
frederic.julienne@reunion.chambagri.fr

Tel. : 02 62 96 20 61.

Chambre d'Agriculture, 2 ligne Paradis 97 410 SAINT PIERRE

Appui national

Sylvain GALLOT
gallot@itavi.asso.fr

Tel.: 01 45 22 77 05

4 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

LES RESEAUX DE REFERENCES

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI.

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

Juin 2012

Document édité par la Chambre d'Agriculture de La Réunion- 24, rue de la Source – BP 134 – 97463 Saint-Denis Cedex
www.reunion.chambagri.fr